

Département de la Seine-Maritime
VILLE DE SAINT-NICOLAS D'ALIERMONT

Mairie – B.P.13 – 76510 Saint Nicolas d'Aliermont
Tél. : 02 35 85 80 11 – Mail : accueil@mairie-sna.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS / 2024-07-11-03

L'an deux mille vingt-quatre, le onze juillet, à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Saint-Nicolas d'Aliermont, salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation et sous la présidence de Madame Blandine LEFEBVRE, maire.

Etaient présents : Mme LEFEBVRE B., Maire, M. BEAUCAMP L., M. SORIN P., Mme POISSON C., M. VASSELIN H., Mme FLEURY B., Adjoints, M. BREARD D. ; Mme MOA K., Mme POIS M.B., M. FONTAINE S., M. LECOQ L., M. NOVICK C., Mme PETAIN A., Mme FIHUE-BUQUET A., M. LEROY E. ; M. PETIT M., M. SERAFFIN JC.

Etaient absents excusés : Mme CARON A.M. (pouvoir à Mme LEFEBVRE B.), Mme WILK I. (pouvoir à Mme FLEURY B.), M. BENET Marc (pouvoir à M. SORIN P.)

Etaient absents : M. COUAILLET T., M. AVRIL V., Mme BOUCLON S., M. BARUT H. ; M. WINTER G., Mme BREARD A., POIS L.

Date de convocation : 03/07/2024

Date d'affichage : 03/07/2024

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 17

Votants : 20

M. LEROY Emmanuel a été désigné secrétaire de séance.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

**OBJET : TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF –
AUTORISATION POUR SOLLICITER DES SUBVENTIONS**

L'étude sur le schéma directeur de l'assainissement collectif communal a mis en évidence des travaux à réaliser sur les réseaux. Le cabinet V2R, qui réalise l'étude finalise un chiffrage précis des travaux à réaliser, évalués autour de 1 million d'euros hors taxe. Les travaux de réparation et de remplacement des réseaux d'assainissement peuvent bénéficier du soutien financier de l'agence de l'eau, des services du département et de l'état.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant l'avis favorable des commissions n°1 et 3 qui se sont réunies conjointement le 8 juillet 2024,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Autorise madame le maire à solliciter des subventions auprès de l'agence de l'eau, des services de l'état et du département, ainsi que tout autre financeur potentiel, afin de réaliser les travaux essentiels sur le réseau d'assainissement de la commune,
- Autorise madame le maire ou tout adjoint pris dans l'ordre du tableau à signer tout acte ou toute décision qui seraient la conséquence de la présente délibération.

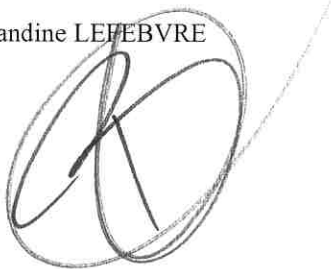
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Au registre sont les signatures,

Le 11 juillet 2024

Le maire, Blandine LEFEBVRE



Le secrétaire de séance, M. Emmanuel LEROY



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606243-20240711-2024-07-11-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/07/2024